

Communiqué de presse - 24 janvier 2025

Baromètre 2024 de l'électricité renouvelable en France

Une bonne année 2024 essentiellement portée par le photovoltaïque

Jamais la production d'électricité renouvelable n'aura été aussi forte en France et jamais la puissance raccordée n'aura autant progressé qu'en 2024. Si les chiffres traduisent une avancée remarquable, l'essor des filières électriques renouvelables se résume néanmoins cette année au seul secteur photovoltaïque, moteur de cette dynamique. Toutefois, alors que la filière solaire est parvenue à nettement rehausser son rythme de croissance, l'éolien n'arrive toujours pas à accélérer le sien. Le pays est désormais en phase avec ses objectifs à 2030 et 2035 mais l'enjeu sera de conserver les dynamiques actuelles, voire de les renforcer.

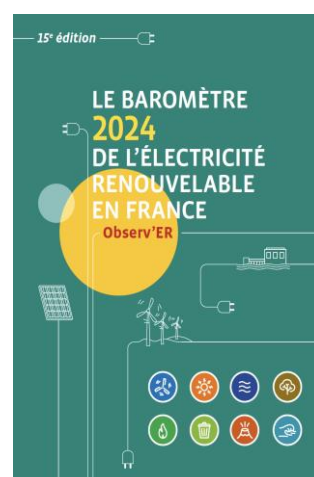
En 2024, la France aura raccordé 6 gigawatts (GW) de capacités supplémentaires en énergies renouvelables, un résultat en nette progression par rapport à 2023 (4,5 GW), ce qui porte le parc total de production d'électricité renouvelable du pays à plus de 78 GW. Dans le même temps, la production d'électricité renouvelable a également réalisé sa meilleure performance avec 148 TWh (contre 139 TWh en 2023). Cependant, la progression du parc électrique renouvelable est, une nouvelle fois, essentiellement le fait de la seule filière photovoltaïque, avec près de 4,5 GW nouvellement raccordés. Le déploiement des grandes centrales au sol, combiné à la dynamique de l'autoconsommation chez les particuliers, toujours forte, a permis au secteur de multiplier par quatre le rythme moyen annuel des nouvelles connexions par rapport à ce qui avait été observé au cours de la décennie 2020.

L'éolien, autre pilier de la transition électrique française, n'a pas réussi à accélérer son rythme de développement. Le secteur reste toujours confronté à de très longs délais de traitement des dossiers et à un ensemble de contraintes réglementaires qui réduisent considérablement le nombre de territoires disponibles pour de nouvelles installations. La filière terrestre peine à dépasser le seuil de 1,5 GW de capacités nouvelles annuelles, et le segment de l'éolien offshore n'a pas levé tous les doutes sur le fait qu'il respectera sa feuille de route.

La nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie affiche une feuille de route pour l'électricité renouvelable qui repose sur un développement très soutenu photovoltaïque et dans une moindre mesure de l'éolien terrestre ou en mer. L'enjeu sera désormais de renforcer les dynamiques des différents secteurs pour atteindre une part de 35 % des EnR dans le mix électrique national à fin 2030 contre 29,9 % en 2023. Une cible atteignable mais attention de ne pas se laisser surprendre par la croissance de la consommation électrique française.

Ces constats sont issus du quinzième « Baromètre de l'électricité renouvelable en France ». Sous la forme de fiches synthétiques, cette publication dresse un état complet des dynamiques de huit secteurs au cours des douze derniers mois.

Ouvrage en libre téléchargement : [LIEN](#)





Contacts presse :

Observ'ER : Frédéric TUILLE - frederic.tuille@energies-renouvelables.org - 01 44 18 73 51

FNCCR : Sandrine GUIRADO - s.guirado@fnccr.asso.fr - 06 86 79 42 92

Observ'ER

Organisme indépendant, Observ'ER publie informations et analyses sur le développement des énergies renouvelables en France et en Europe depuis 1980 : études multisecteurs d'intérêt général, ouvrages et magazines dédiés à l'actualité des filières renouvelables sont disponibles en ligne.

www.energies-renouvelables.org

FNCCR

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble près de 900 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale et dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.

www.fnccr.fr

Le contenu de cette publication n'engage que la responsabilité d'Observ'ER et ne représente pas l'opinion de la FNCCR ni celle de l'Ademe. Celles-ci ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.